



Commune de Genolier

Conseil communal

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER

Séance ordinaire du 26 mars 2014.
Président : Monsieur Denis MATTHEY

LE CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER

Vu le rapport de la Municipalité

Oui le rapport de la commission des Finances chargée de l'étude de ce préavis, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

- DECIDE :

D'ACCEPTER le préavis 40/2014

concernant une demande de crédit supplémentaire de Frs 57'081.-- au préavis No 19/2012 pour le remplacement d'un tronçon de la conduite principale d'eau sous pression (ESP) qui alimente le village à la route de la Gare

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 mars 2014.

Le Président

Denis Matthey



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey

Genolier, le 26 mars 2014.



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2014

1. ACCEPTATION du préavis 40/2014

concernant une demande de crédit supplémentaire de Frs 57'081.-- au préavis No 19/2012 pour le remplacement d'un tronçon de la conduite principale d'eau sous pression (ESP) qui alimente le village à la route de la Gare.

Genolier, le 26 mars 2014

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Denis Matthey



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey